N° 156 — 24e Année

SIX PAGES : CINQ CENTIMES

Mardi 4 Juin 1912

REDACTION :
ROUBAIX, rue Richard-Lenoir, 19, près du théâtre du Feuilleny. — (Téléphone 061)
TOURCOING — 45 bis, Rue de Roubaix.
Siège administratif :
Rue de Béthune, 27, à Lille

PRIX DES ABONNEMENTS :
Roubaix-Tourcoing :
Trois mois : 4 fr. 50 — Un an : 18 fr.
Nord et Départements limitrophes :
Trois mois : 5 francs — Un an : 20 francs
Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois et sont payables d'avance

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES . . . . . 0 fr. 25 la ligne
RECLAMES . . . . . 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS . . . . 0 fr. 75 —
LOCALES . . . . . 1 fr. » —

Les annonces sont reçues aux bureaux du Journal, 27, rue de Béthune, à Lille, et à Paris, dans nos bureaux, 20, rue Taitbout.

TÉLÉPHONE
A ROUBAIX : N° 061 | A LILLE : N° 97

La reine de Hollande à quitté la France. -- Une série d'accidents dans le Nord.

Lire plus loin :

Les accidents dans le Nord et le Pas-de-Calais : une femme tuée par une auto à Lille ; un enfant tué par une auto à Saint-Omer ; une explosion à La Bassée : cinq blessés ; un homme cuit vif dans une savonnerie à Douai ; rencontre d'une auto et d'un tramway à La Madeleine ; le chauffeur blessé.

Roubaix siège de la Fédération socialiste du Nord.

OPINIONS

NOTRE PARTI

Je suis de ceux qui ne s'inquiètent pas plus qu'il ne convient des bruits de mort qu'on fait courir sur le compte du parti radical, et les cris de victoire que poussent nos adversaires, quand, comme aux dernières élections municipales, ils sont outrageusement battus, ne m'émeuvent pas plus que ces sombres prophéties.

Le parti radical, encadré par deux partis peu nombreux, représente le gros des troupes républicaines en lutte contre les mouvements réactionnaires et contre certains accès révolutionnaires. C'est lui qui a arraché le pouvoir aux progressistes ennemis de tout progrès, c'est lui qui a barré la route aux retours offensifs abrités derrière l'audace d'un Boulanger, où colorés du nom de nationalisme.

Son programme est le vieux programme républicain, celui que Gambetta traça, que Jules Ferry voulut appliquer, que Waldeck-Rousseau défendit en des heures difficiles. Toute la lignée d'hommes politiques dont la France républicaine honore la mémoire furent ses précurseurs, et tous luttèrent pour réaliser son idéal de paix et de justice, au nom duquel furent accomplies, dans notre histoire, les plus grandes choses.

En dix ans, il a réalisé une œuvre qui étonnera un jour l'historien impartial.

Pourtant on l'attaque avec violence. Ses adversaires de toujours n'ont pas désarmé, et ses alliés d'hier, les socialistes, cherchent à lui aslaver ses troupes pour les entraîner, derrière aux, dans une action plus décisive.

Comment pourrons-nous résister aux uns et aux autres ? Nous ne le pourrons qu'en restant nous-mêmes, en défendant nettement notre programme, en organisant sérieusement notre parti.

C'est sur ce dernier point que je voudrais m'expliquer.

D'où viennent nos hésitations, nos contradictions d'où ont pu naître récemment des incidents parlementaires que nous avons eu le devoir d'oublier ? Tout cela vient de ce double fait : que nous n'avons, au Parlement, aucun groupe de parti, et ensuite que nous n'avons pas la majorité qu'on se plaît trop volontiers à nous accorder.

On dit, on écrit, on clame partout : les radicaux ont la majorité, ils sont responsables de tout ce qui se fait, et surtout de ce qui ne se fait pas. C'est inexact. Nous sommes à la Chambre cent soixante députés inscrits sur les contrôles du parti radical et radical-socialiste. Pas un de moins, pas un de plus.

Il est vrai que nous sommes deux cent cinquante dans les deux groupes qui portent notre étiquette. C'est là l'arrêt, c'est là le danger, c'est là l'équivoque.

Il faut nous unifier. Il faut, et cela sera dans quelques jours, organiser le groupe du parti, lui donner un règlement rigoureux, y imposer la discipline. Il faut que notre action apparaisse au pays claire et raisonnée ; il faut que notre union fasse notre force. Une fois la bataille livrée, il faut qu'on juge les cent soixante sur leur attitude et leurs votes, et non sur l'attitude et les votes d'hommes que le parti ignore ou a rejetés de son sein.

C'est à ce prix que sont nos victoires de demain. Si nous n'arrivons pas à être des hommes de parti, sachant sacrifier leurs intérêts ou leurs ambitions personnelles à la cause commune, c'en serait fini de nous, et ce pourrait être la ruine de l'effort de tant d'années.

Au dehors, il nous faut lutter aussi. Pourquoi les partis au pouvoir perdent-ils donc l'ardeur et la fougue batailleuses qui leur ont permis de vaincre ? Combien de nos amis, qui n'ont jamais voulu aller de par le pays porter notre programme ou défendre les nôtres dans une lutte difficile ?

Nous n'avons pas la charge seulement d'une circonscription. Notre victoire personnelle serait inutile si une majorité n'était pas élue pour l'appliquer. Soyons donc solidaires, et battons-nous tous, partout.

Ainsi organisés, unis, disciplinés, courageux, nous n'aurons rien à craindre.

Notre pays ne veut plus ravenir en arrière, et le cléricalisme perd du terrain chaque jour. Il ne souhaite pas le retour de certain prince que, paraît-il, beaucoup d'hommes politiques vont, en ce moment, visiter à Bruxelles. Il veut la paix extérieure et intérieure. Il sait que nous pensons partout assurer l'une par notre force militaire. Il sait que nous voulons assurer l'autre en donnant aux travailleurs toujours plus de sécurité et de justice. L'immense majorité des citoyens français est avec nous ; mais dans les rangs, il n'y a que flottement, désordre, division et découragement, si à la tête il n'y a ni entente, ni volonté, ni discipline, ni dévouement.

Mettons-nous donc à l'œuvre. Je suis sûr que chacun veut faire son devoir. Après nous, le suffrage universel saura faire le sien.

ALBERT DALIMIER.

LA RÉFORME ÉLECTORALE

Le projet du gouvernement

On sait que le Gouvernement a décidé d'appuyer la demande de retrait de l'urgence qui sera développée à la tribune dans une prochaine séance — aujourd'hui vraisemblablement — par M. Thomson ou M. Reynaud. La délégation des gauches s'est mise d'accord avec le président du Conseil sur ce point. Il est également entendu que M. Poincaré profitera de son intervention à la tribune pour exposer à la Chambre les grandes lignes du projet que le Gouvernement a adopté au cours des derniers Conseils des ministres.

Sous cette double préoccupation, le Conseil des ministres s'est rallié tout entier au projet que M. Poincaré exposera à la Chambre.

Le principe initial, c'est la R. P., seul moyen pratique et efficace de disocier la coalition funeste de toutes les oppositions en obligeant chaque parti à employer toutes ses forces pour lui-même.

Mais la réforme électorale ne peut être séparée de la réforme administrative : elle la prépare. L'unité administrative reste le département. Notre organisation actuelle comporte toutefois un trop grand morcellement. On réunira deux par deux les départements qui ne présentent pas les conditions suffisantes d'une unité administrative. On renonce, par contre, à l'idée de morceler les grands départements. Seule, la Seine comportera plusieurs circonscriptions électorales (deux, vraisemblablement). Ainsi, on revient à la claire et saine conception des fondateurs de notre régime administratif en corrigeant les erreurs que l'expérience a fait reconnaître ; mais il n'est plus question ni des régions arbitraires, ni de reports de suffrages d'une circonscription sur la circonscription voisine. L'élu ne connaît que ses électeurs ; il n'a affaire qu'à eux. Et l'électeur a le certitude que son vote n'est point utilisé au profit de candidats sur lesquels il ne s'est pas prononcé.

La péréquation sera établie sur le nombre des habitants, non sur celui des inscrits, afin de diminuer le moins possible les forces actuelles du parti républicain.

Le quotient est basé sur le chiffre des votants, afin de réduire le plus possible le nombre des abstentionnistes et de diminuer les restes.

Pour éviter les dissensions intestines et les rivalités personnelles, le projet comporte une heureuse disposition : si un électeur remplace sur la liste de parti le nom d'un candidat par celui d'un candidat d'une autre liste, son suffrage compte entièrement pour le classement numérique des candidats mais sera perdu comme suffrage de liste.

Les sièges restants seront attribués à la majorité, constituée soit par la liste ayant obtenu la majorité absolue, soit par le groupement de listes (cartel) qui représentera la majorité absolue.

Au cas où aucune liste unique ou d'union n'aurait obtenu la majorité absolue, les restes seront attribués à la majorité relative, c'est-à-dire aux listes qui auront obtenu le plus grand nombre de voix.

Le Gouvernement n'a pas inscrit l'apparentement dans son texte de loi, mais il est tout disposé à lui donner une forme légale, et il a la ferme espoir que l'union républicaine se réalisera dans tous les départements au bénéfice d'une liste unique de concentration.

Pratiquement, le projet tend donc à accorder une prime à la majorité réelle, c'est-à-dire à la majorité républicaine obtenue par l'union et la discipline.

Telle est la ligne de conduite à laquelle s'est définitivement arrêté le Gouvernement, et tel est l'esprit qui a inspiré la rédaction du projet sur lequel la Chambre sera bientôt appelée à se prononcer.

ECHOS

Toujours lui.

Védrines ne perd pas de temps — ou plutôt le perd beaucoup trop. Il est partout à la fois.

Après avoir parlé à Paris, il est reparti pour le Midi et est tombé— c'est une image— au milieu d'un banquet de protestation contre le préfet de l'Aude, M. Cornu, hier, à Carcassonne. On discutait, on invectivait l'administration lorsque Védrines parut : on l'acclama. Il y eut cortège, l'aviateur fut porté en triomphe et le préfet conspué sous ses fenêtres. Védrines était radieux, comme s'il eût battu un noble record. Mais, vraiment, n'a-t-il pas mieux à faire ?

LES PLAIES ET TARES SOCIALES

LES PARIAS DE LA VIE

Chez le cordonnier...

Quand il m'arrive d'avoir quelques instants de loisir, je vais volontiers rendre visite à mon voisin et vieil ami Antoine, cordonnier-savetier, dont la boutique se trouve en plein quartier populeux.

C'est un rude travailleur qui du matin au soir, tire avec ardeur son alène et manie avec dextérité le merteau, c'est aussi un philosophe ; et tandis que ses mains agiles se hâtent à l'ouvrage, il laisse tomber de ses lèvres rasées des remarques judicieuses, des sentences frappées au coin du bon sens.

Le cérémonial de nos entrevues ne varie guère. J'entre sans frapper comme m'y invite l'écriteau collé sur la porte, salue Antoine d'un bonjour amical et m'assieds sur une chaise basse non loin du tabouret où trône le maître de céans. Devant lui se trouvent un tas de chaussures jetées là sans aucun souci d'ordre... « Comment pouvez-vous reconnaître dans ce pêle-mêle la propriété de chacun de vos clients ? » lui demandais-je un jour... « Je ne m'y trompe jamais, répondit le bonhomme » et il ajouta sentencieusement : « chaque paire de chaussures, voyez-vous, porte la marque de son propriétaire ; elle correspond exactement à sa physionomie particulière, je dirai presque à sa personnalité... L'observateur exercé a vite fait de les identifier !... »

... Le spectacle de ces chaussures m'émeut toujours profondément. Ces dernières me parlent en effet dans un langage éloquent des misères, des souffrances, de la peine des hommes !.... Ici, c'est la lourde botte du terrassier, botte aux plis essités, délavée par les pluies d'hiver, maculée des boues infâmes de la rue... plus loin les bottines à 9 fr. 95 de la demoiselle de magasin, obligée par sa profession à un certain décorum et qui dans ses achats doit plutôt rechercher la correction de la forme que la solidité de la marchandise... Voici le soulier du père chargé de la famille, soulier latigué par de longs états de service, aux talons lamentablement écaillés, aux pièces multiples plus ou moins habilement dissimulées... voici encore le soulier de l'enfant dont les premiers pas ont été insuffisamment surveillés et qui par certaines déformations caractéristiques, témoigne d'un vice de démarche qu'on aura beaucoup de peine à corriger... Que d'études de mœurs on peut faire dans la boutique d'un cordonnier.

... Avec l'impassibilité de l'homme qui a vu beaucoup de tristes choses, mon compagnon s'empare de ces chaussures l'une après l'autre, les retape de son mieux et les range en longues files de l'autre côté de la boutique...

***

J'ai dit qu'Antoine travaille beaucoup... il travail même plus que de raison ; lors de ma dernière visite nous eûmes à ce sujet une longue conversation.

C'était un samedi soir, vers 7 heures... « Eh bien, père Antoine, lui dis-je, c'est demain jour de repos ! » — « Jour de repos... pour vous, peut-être... certainement pas pour moi », me répondit-il aussitôt. — J'ai longuement étudié la question du repos hebdomadaire et pourrais eu besoin faire tout une conférence sur ce sujet. Je démontrai donc péremptoirement à mon vieil ami que l'observation du dimanche est conforme à l'intérêt général de l'humanité et à l'intérêt particulier de chaque homme. Je lui dénombrai les inconvénients du travail qu'aucun jour de repos ne vient interrompre et citai à l'appui de mes dires l'avis de médecins autorisés ; puis, j'évoquai à ses yeux la vision magnifique d'une Société où les hommes observant le repos du dimanche pourraient consacrer ce dernier à des distractions saines et honnêtes, à leurs devoirs de famille, à leur développement moral...

Antoine m'écoutait avec le sourire légèrement goguenlleur qu'ont les hommes aux prises avec les réalités pratiques et tragiques de la vie, quand ils entendent les théories splendides des idéalistes.

Il ouvrait la bouche pour répondre quand il fut interrompu par l'entrée d'une cliente... Cette dernière tenait à la main une paire de chaussures trempées de pluie et toutes fangeuses dont les semelles prenaient l'eau lamentablement. « Je vous apporte, dit-elle, les souliers de mon homme ; il les faut pour demain soir sans faute ; il n'a que cette paire et il doit partir lundi de bonne heure pour le travail... »

... « C'est entendu, mère Françoise », répondit le cordonnier après un silence...

— Quand elle fut sortie, le vieil Antoine me dit : « Vous avez bien parlé tout à l'heure, mais ce qu'a dit cette femme me dispense de vous répondre... sachez seulement que j'entends fréquemment le même langage.... Ils sont nombreux, voyez-vous, à notre époque, ceux qui ne possèdent qu'une paire de souliers et n'ont qu'un jour pour les faire réparer.

Je ne trouvai rien à répondre à cet argument-là !

P. VALDO.

Un discours du baron Marschall

Suivant un télégramme de Constantinople au «Berliner Tageblatt», le baron Marschall a déclaré dans un discours prononcé au banquet d'adieux de la Société allemande Teutonia : « Les éloges que j'ai reçus lors de ma nomination à Londres ne m'empêchent pas d'apercevoir la situation telle qu'elle est. La chemin que je prends est raillé et monte rude. Mais j'ai pris le chemin puisque l'empereur le voulait. Je mettrai toute ma force au service de l'honneur et de l'empire. »

Les Élections Belges

Elles sont la cause d'une vive effervescence dans le Borinage. Est-ce la grève générale ? On redoute des troubles très graves.

On ne connaissait pas encore hier midi à Bruxelles les résultats définitifs des élections, mais il est acquis que les catholiques auront de 16 à 18 voix de majorité.

Dans la nuit de dimanche à lundi, une vive effervescence s'est manifestée dans le Borinage et dans le centre. Un mouvement révolutionnaire se dessine dans ces régions socialistes, et, hier matin, un grand nombre de mineurs se sont mis en grève. Il est possible que la grève générale soit décrétée aujourd'hui.

Partout, les troupes sont consignées. La garde civique a été convoquée hier après-midi ; la gendarmerie et la police sont mobilisées. Les soldats ont reçu chacun six paquets de cartouches de grève et six paquets de cartouches de guerre. C'est la première fois que l'on emploie ces dernières cartouches dans des circonstances semblables.

Hier matin, les trois classes rappelées sous les armes, par ordre ministériel en date de la veille, ont regagné leurs régiments. Cette mesure provoqu te une émotion considérable. Elle atteint un certain nombre d'étudiants qui devaient prendre ces jours-ci leurs inscriptions pour les examens de juillet.

Les étudiants se sont réunis pour protester contre ce rappel sous les drapeaux.

En résumé la situation est très menaçante. On craint que des troubles très graves éclatent car divers points du pays.

Les incidents de dimanche soir

Des incidents se sont produits dans plusieurs villes dimanche soir.

A Bruxelles, les socialistes sont allés briser les vitres d'un Cercle conservateur et la police dû charger les manifestants.

A Gand, on a signalé plusieurs bagarres où la aussi la police, ainsi que les gendarmes, ont dû intervenir.

La guerre italo-turque

Dans la mer Egée

Un croiseur italien, poursuivant le 31 mai un voilier turc réfugié sur la côte du vilayet de Smyrne, a lancé 93 obus contre les ruines de la vieille forteresse de Kadikale et quelques obus contre Rumhaseki, près de Scalanova.

Le « Temps » signale le bruit qu'à la suite des démarches de l'Angleterre, les Italiens ont renoncé à l'occupation de Mytilène, Chio et Lemnos.

PETITS PAPIERS

M. Bruce Ismay, directeur de la White Star Line, est rentré, paraît-il, blanc comme neige en Angleterre. C'est à peine si on lui reprochait des vétilles, comme d'avoir fait marcher le *titanic* à une vitesse excessive en milieu des glaces flottantes et d'avoir retenu à un souper fin le capitaine Smith dont la présence n'est peut-être pas étè inutile sur la passerelle dans ce passage périlleux. Mais vous ne voudriez pas que pour quelques centaines d'existences on allât chercher querelle à ce bon M. Ismay. Et celui-ci continuera d'être le plus bel ornement d'une compagnie qui s'exerce à l'égaler.

Vous vous souvenez de ces héroïques musiciens — parmi lesquels un violoniste que connurent bien des Lillois au temps où il jouait dans un bar de Lille — qui continuèrent de jouer des marches joyeuses, puis un cantique au moment où le navire s'ebîmait dans les flots.

Or, on apprend de Londres que la White Star Line se refuse à accorder des secours aux veuves de ces humbles qui furent tout simplement des héros, au moment où tant de gens ne songeaient qu'à leur peau. La compagnie appuie son refus sur ce fait que, dans la hâte du départ, les musiciens n'avaient pas apposé leur signature sur le livre de règlement du bord et que, dans ces conditions, ils ne voyageaient — juridiquement — que comme passagers.

Malheureusement pour la compagnie, l'aviateur français Marchal qui se sauva du désastre, ainsi qu'on s'en souvient, entendit à la minute suprême le capitaine donner l'ordre formel aux musiciens de jouer sans relâche « jusqu'au dernier moment ». Il en résulte que ces instrumentistes étaient donc bien les employés de la White Star Line. L'Union des musiciens anglais qui l'attaque, devant la justice invoque le témoignage de M. Marchal.

La compagnie qui avait déjà beaucoup à se faire pardonner eut plus sagement agi en n'invoquant pas cet incident où l'égoïsme de ces administrateurs s'étale sous un jour [illegible].

GAULTIER-GARGUILLE.

Une erreur judiciaire a-t-elle été commise à Douai, le 16 Février 1912 ?

Dix ans après le crime de la rue de la Monnaie, à Lille.

Le jury du Nord a-t-il commis une erreur, le 16 février dernier, en condamnant aux travaux forcés à perpétuité Gustave-Alexandre Leprêtre ? Telle est la question qui se pose depuis trois jours. Elle ne laisse pas de troubler tous ceux qui entendirent Leprêtre protester de son innocence après que sa maîtresse, Marie Gignac, actuellement détenue à la maison centrale de Montpellier, eut fait des efforts désespérés pour arracher aux jurés un verdict d'acquittement.

Il semblait cependant que le crime de la rue de la Monnaie, commis dans l'après-midi du 3 septembre 1902, fut définitivement entre dans le grand silence des choses mortes.

Un des accusés, Altroff, avait été condamné aux travaux forcés en 1903. Et le 16 février 1912, le second accusé, Leprêtre, condamné à mort par contumace en 1903, comparaissait devant le jury du Nord qui la déclarait coupable. Nous devons au respect de la vérité de reconnaître que les présomptions relevées contre cet homme étaient assez graves pour vaincre toutes les hésitations et prendre la valeur d'une certitude.

Or, voici qu'un des principaux accusateurs de Leprêtre affirme qu'il a menti, — menti pour sauver sa propre tête — et déclare solennelle nent que le condamné de 1912 est innocent.

Nous avons publié sa lettre, signée « le déporté Altroff », et datée du pénitencier de Kourou.

Si Altroff et si Marie Gignac, la maîtresse de Leprêtre, n'avaient pas si souvent varié dans leurs déclarations, cette lettre suffirait à provoquer la reprise de l'affaire.

Mais le passé de celui qui l'a écrite lui enlève beaucoup de son importance. Et malgré les démarches du défenseur de Leprêtre, les représentants de la justice se refuseront sans doute à prendre au sérieux les aveux d'un homme dont la sincérité est douteuse, — d'un homme qui s'ennuie peut-être au bagne et qui n'ayant plus rien à perdre voudrait s'offrir à bon compte le luxe d'un beau voyage.

***

Gustave-Alexandre Leprêtre était autrefois connu à Paris dans les milieux équivoques où il évoluait, sous le nom de Beau Blond du Sébasto. C'est un grand garçon aux maxillaires bestiaux qui avait, paraît-il, fière allure à l'époque du crime et dont les yeux ont encore gardé leur pouvoir magnétique. En février dernier, il se contenta de jurer qu'il n'avait pas participé à l'assassinat de Mme Oudart, la cabaretière de la rue de la Monnaie, et de souligner de gros traits les dépositions des témoins. Il écoutait la lecture du verdict avec une indifférence parfaite et son attitude parut significative.

Mais les protestations de son amie, Marie Gignac, causèrent un certain malaise. Il se trouva même des gens pour croire que cette singulière créature, mûrie par la prison, ancienne pensionnaire de maisons closes, ex-demoiselle Carmen des quartiers infâmes de Paris, était incapable de mentir. « C'est une névrosée, elle témoigne de tendances mystiques », venait de déclarer le docteur Dutilleul.

« — Je n'attends plus rien. Je suis seule. Je ne parle que pour libérer ma conscience, répondait-elle au président qui lui reprochait d'attendre une libération conditionnelle, et de nourrir l'espoir de reprendre son amant.

Et le doute insidieux pénétrait dans les esprits.

C'est au ministère de la Justice qu'a maintenant reçu les « aveux » d'Altroff, qu'il apportait le se prononcer. S'il juge que l'affaire doit être reprise, Altroff, Marie Gignac et Leprêtre comparaîtront à nouveau devant la Cour d'assises. La confrontation de ces trois épaves ne manquera pas d'être émouvante.

PAUL-F.-PELLEAU.

La dernière journée de la reine Wilhelmine en France

La visite de la reine Wilhelmine est terminée. La dernière journée n'a pas été, plus que les précédentes, favorisée par le beau temps. Tous ceux qui auront été admis à voir la gracieuse souveraine de la Hollande n'en garderont pas moins un charmant souvenir de cette courte visite, au cours de laquelle la reine Wilhelmine a su gagner toutes les sympathies.

À VERSAILLES

Paris, 3 juin.

Bien avant l'heure fixée pour le départ du train présidentiel, des mesures d'ordre avaient été prises ce matin, pour assurer dans de bonnes conditions le voyage du cortège officiel. Un bataillon de la garde républicaine, à pied, avait été placé en travées de la rue de Constantine allant de la porte du palais des affaires étrangères à l'entrée de la gare des Invalides. Sous un immense dais de velours rouge frangé d'or, des plantes vertes avaient été disposées, qui formaient avec les fleurs jetées çà et là un ensemble des plus gracieux. L'escalier donnant accès au quai souterrain de la gare avait été également recouvert d'un tapis rouge bordé de chaque côté de plantes vertes et de fleurs.

A 9 heures précises, le Président de la République, accompagné de Mme Fallières, arrive aux affaires étrangères en landau découvert, précédé d'une escorte de cuirassiers.

La garde républicaine rend les honneurs et le Président gagne le salon d'honneur, où il trouve la reine et le prince prêts à partir.

A 9 heures 10, le cortège se forme. Le Président de la République, ayant à son bras la reine de Hollande, sort du ministère, précédé de MM. de Fouquières, sous-directeur du protocole, et Lépine, préfet de police.

La souveraine est vêtue, sous un manteau gris-clair, d'une robe blanche et coiffée d'un chapeau de même nuance, tandis qu'un bouquet de plumes mi-noires mi-blanches est gracieusement rejeté sur les épaules. Derrière, elle, viennent le prince consort ayant à son bras Mme Fallières, puis c'est la suite royale.

Des cris de « Vive la reine ! » retentissent. Le cortège descend lentement l'escalier donnant accès au quai où le train présidentiel, sous pression, attend le signal du départ. A 9 heures 15, tout est prêt et le train s'ébranle dans la direction de Versailles.

A 9 heures 35, exactement, le train royal stoppe dans la gare de Versailles-rive gauche. Sur le quai, une compagnie d'honneur du 1er génie, avec musique et drapeau. M. Autrand, préfet de Seine-et-Oise, s'avance vers la reine, à sa descente du train, lui souhaite la bienvenue et la conduit dans un salon de repos qui a été construit sous la véranda du salon.

Après les présentations, la reine monte en landau avec le Président de la République et l'amiral Fouque de Jonquières, tandis que le prince consort prend place dans une autre voiture, aux côtés de Mme Fallières.

Le cortège, formé, se dirige vers Satory, escorté de cuirassiers. Les maisons sont pavoisées et, sur tout le parcours, les vivats les plus enthousiastes sont poussés en l'honneur de la gracieuse souveraine.

L'arrivée à Satory

La foule s'est dirigée de bonne heure vers le plateau de Satory, où doit avoir lieu, à dix heures, la prise d'armes, manœuvre et défilé, en l'honneur des souverains. Trois tribunes, assez restreintes, ont été construites à l'entrée du camp et une tribune d'honneur réservée à nos hôtes a été érigée à leur droite.

Dès 9 heures, s'est la cohue. Toutes les places sont prises et il vient toujours du monde. Partout, on ne voit qu'une foule réjouante, impatiente d'applaudir la reine Wilhelmine et de faire fête à nos braves soldats. Les corps qui doivent participer à la manœuvre prennent leurs emplacements de combat. Le thème de la manœuvre est le suivant :

Un parti rouge, venant de l'ouest, est aux prises avec un parti bleu posté en travers du plateau de Satory, à l'est de la route de la Minière.

A dix heures du matin, le parti rouge est arrivé à 6 ou 700 mètres des positions bleues et se prépare à l'attaque. Le général Roques, commandant la 7e division, est le directeur de la manœuvre. Les deux partis sont commandés : le rouge par le général Feinengu, le bleu par le colonel Boudier.

Mais, voici dix heures. Le drapeau royal est hissé sur la tribune officielle. Le cortège débouche sur le terrain.

Le général Maunoury, gouverneur militaire de Paris, vient au-devant de la souveraine et la salue. Des vivats éclatent de toutes parts et, pendant que la reine, le prince consort, le Président de la République et Mme Fallières, ainsi que leurs suites, se dirigent vers leur tribune, les acclamations redoublent. « Vive la reine ! Vive la Hollande ! » se font entendre et se répercutent longuement.

Les manœuvres militaires

Dès que les souveraines sont installées, le gouverneur donne l'ordre de commencer les opérations. Les clairons sonnent le garde à vous, puis immédiatement après, les deux infanteries [illegible] d'abord les tirs de salve [illegible] puis, [illegible] pendant que l'artillerie [illegible] le feu.